



## TAXE D'APPRENTISSAGE 2026



L'école, la Chrysalide, créée à Saint-Nazaire en **2011**, et déclarée auprès du rectorat, permet la scolarisation de jeunes de **11 à 20** ans en situation de handicap présentant des troubles autistiques et cognitifs sévères.

L'objectif de l'école est que **chaque jeune puisse trouver sa place dans la société** ! C'est pourquoi tout est mis en œuvre pour favoriser leur **insertion sociale et professionnelle** !

L'école ne perçoit aucune subvention publique (en dehors du soutien de la mairie de Saint-Nazaire). La taxe d'apprentissage est donc une ressource précieuse pour le fonctionnement de l'école.

Ci-après les informations dont aura besoin le directeur financier ou comptable ou expert-comptable pour flécher la taxe d'apprentissage vers la Chrysalide sur la plateforme SOLTEA :

Par le nom de l'école : **ECOLE LA CHRYSALIDE**  
Ou par le code UAI : **0442740P**  
Ou par le numéro SIRET : **539 156 588 00037**

Nous joindre

Par mail : [marine.lachrysalide@gmail.com](mailto:marine.lachrysalide@gmail.com)

Par téléphone : 06 62 92 29 87

**LA**  
**CHRYSALIDE**



Vers un avenir ordinaire  
pour des jeunes extra ordinaires

**MERCI !**